



**LIGNY-HAUCOURT**

**Canton de Clary**

**AMELIORATION DU CADRE DE VIE**

**PROGRAMME D'ETUDE**

**JUIN 1990**



## PRESENTATION

La commune de Ligny-Haucourt compte environ 2000 habitants. Elle est composée d'un hameau, Haucourt, et d'un petit bourg vivant qui a su garder le caractère traditionnel des communes du Cambrésis où se mêlent harmonieusement des architectures liées à des activités économiques diverses : agricoles, artisanales et industrielles.

La présence d'un château entouré d'un parc au centre du bourg et l'existence d'une belle place arborée bordant la départementale 15 ajoutent des notes végétales de grande qualité.

La situation du château, de l'église et de la mairie sur un léger promontoire renforce le caractère pittoresque du site.

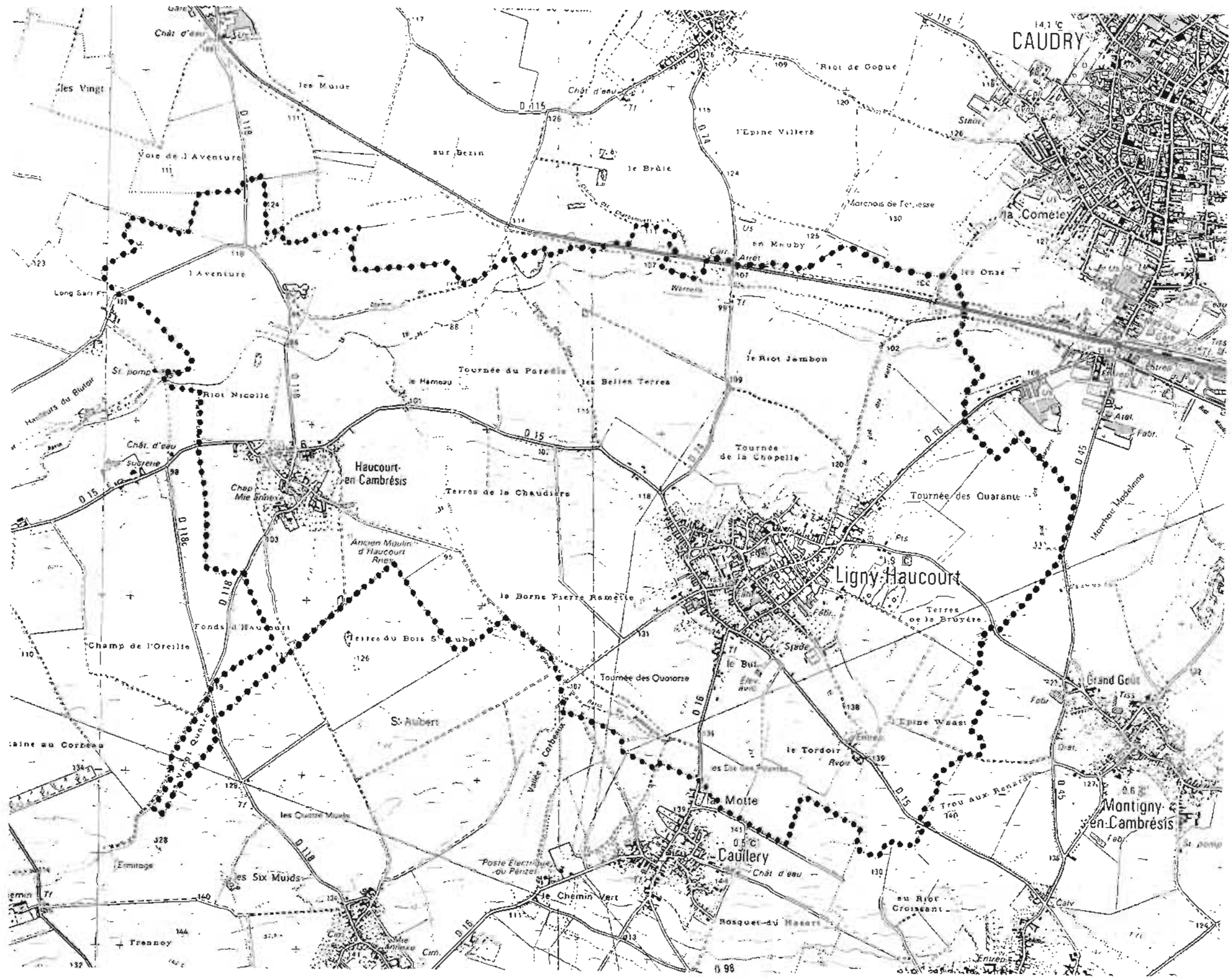
Afin de valoriser les atouts paysagers de la commune, la Municipalité a réalisé en 1989 une opération d'aménagement de plusieurs espaces publics centraux autour de la départementale 16 et décidé de poursuivre cette politique d'embellissement en menant des opérations sur l'ensemble de la commune. Dans ce but, plusieurs sites ont été retenus :

- La rue P. Curie et la place R. Salengro
- Les entrées de la commune
- Les abords de la médiathèque et de l'école maternelle
- Le terrain de jeux
- Le cimetière et ses abords
- Les abords du terrain de sports
- Le centre de Haucourt

Pour que les opérations d'aménagement n'apparaissent pas comme une simple accumulation d'actions ponctuelles d'embellissement, un travail de réflexion sur les caractères propres de Ligny-Haucourt sera mené, de façon à valoriser l'identité de la commune et à définir les bases d'une véritable politique paysagère sur l'ensemble de son territoire.

Afin de mener conjointement à ces réalisations des actions de sensibilisation de la population à l'environnement, une présentation publique des projets municipaux pourra être organisée ainsi qu'une animation d'ateliers auprès des enfants sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Ces ateliers sont faits gratuitement dans les écoles à la demande des enseignants par l'équipe des "Passemurailles" du C.A.U.E.

# TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000



Aménagement de la départementale 16 dans la traversée d'agglomération.  
Réalisation : 1989.

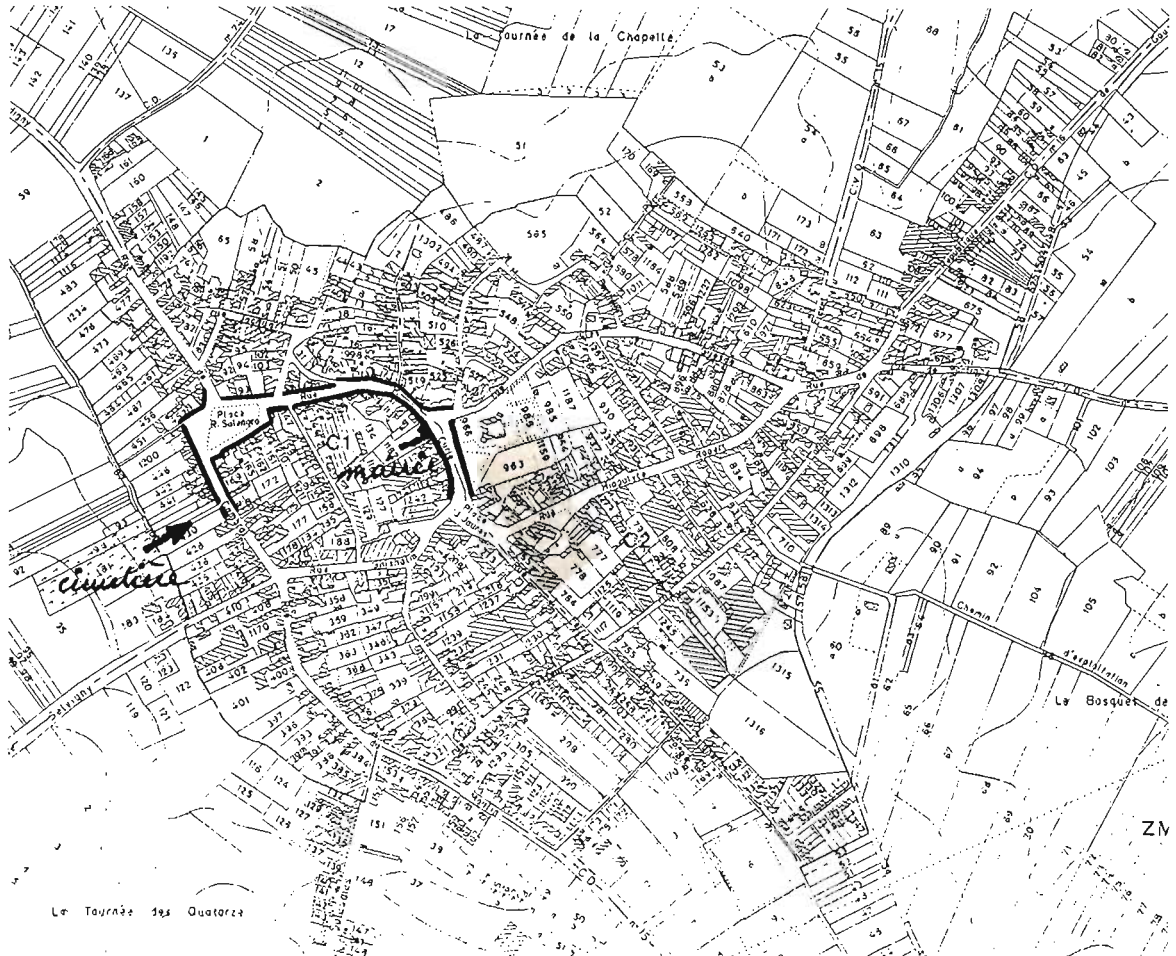


L'aménagement s'est fait à partir de séquences paysagères autour des bâtiments et des espaces publics.



# LA RUE PIERRE CURIE ET LA PLACE ROGER SALENGRO

Les travaux prévus pour l'année 91 dans la rue Curie et la place Roger Salengro vont permettre de poursuivre les aménagements réalisés Place Jean-Jaurès, rue Ghisholm et rue Hippolyte Robert en 89.



Le prolongement des aménagements paysagers dans la rue de Cambrai jusqu'au cimetière permettrait la mise en valeur cohérente de tous les équipements centraux sur leurs voies de desserte.



La rue Pierre Curie est bordée d'un large trottoir dans sa partie contiguë au parc du château. Le besoin de stationnement occasionnel le long du mur du parc pour desservir l'église et les marchés hebdomadaires sur la place de l'église ne doit pas empêcher la végétalisation massive de cet espace (création d'un mail planté par exemple) qui peut devenir l'un des points forts pour valoriser l'image de la commune (espace central, accès au château de Ligny...).

Un peu plus loin, face à la mairie, l'espace s'élargit encore mais la coupure actuelle de la voie empêche de tirer le meilleur parti de cette situation. La mairie manque d'un dégagement suffisamment ample ce qui nuit à sa mise en valeur.

C'est donc la création d'une véritable place qui sera recherchée pour ce site. Là aussi il devra être tenu compte de la nécessité de permettre un stationnement automobile en liaison avec les besoins de la mairie.

Dans le bas de la rue Curie s'ouvre la place la plus vaste de la commune : la place Roger Salengro. Elle est largement arborée.



La rue de Cambrai qui la traverse délimite deux espaces qui ont chacun leur cohérence :

- le plus petit à l'ouest accueille un terrain de boules entre deux rangées d'arbres. La voie de desserte des maisons contiguës à ce terrain mériterait d'être mieux aménagée de façon à s'intégrer à l'espace planté qui la borde et à élargir symboliquement l'aire de jeux (installation de bancs...)
- l'autre espace, beaucoup plus vaste, accueille les fêtes annuelles. Il est aussi découpé en plusieurs sous-espaces (place arborée, voie de desserte locale, espaces résiduels) qui gagneraient à être recomposés dans un esprit d'unité. Un kiosque permanent pourrait être installé à l'extrémité Est de la place, là où se déroulent les petits concerts champêtres pendant les fêtes communales.

**Un A.P.S. chiffré sera réalisé concernant l'aménagement de la rue Curie et de la place Salengro (limites à définir en fonction du projet) compte-tenu de l'importance de ces sites pour l'image de la commune et de la réalisation probable des travaux en 91.**

## LES ENTREES DE LA COMMUNE

### La départementale 16

La réfection du C.D. 16 a suscité la réalisation d'aménagements paysagers dans le centre de la commune.

Les entrées de la commune par ce C.D. gagneraient aussi à être largement plantées avant la zone bâtie et à l'intérieur même de cette zone de façon à rompre la linéarité de la voie et à encourager les automobilistes à la prudence.



### La départementale 15

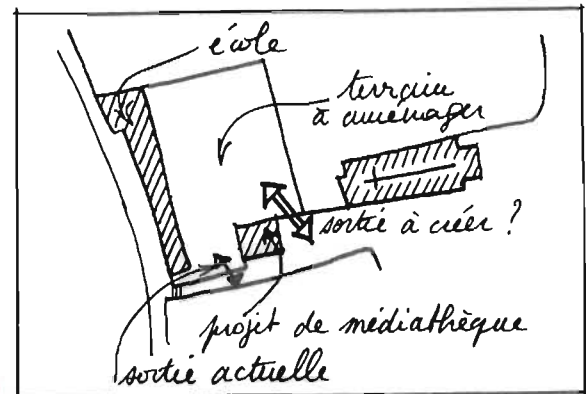
Elle constitue la liaison essentielle entre Ligny et son hameau Haucourt et mérite à ce titre d'être particulièrement valorisée (plantations, piste cyclable...)

La belle plantation que l'on peut observer un peu plus loin entre Esnes et Seranvillers pourrait se poursuivre sur le C.D. 15.

**Un Avant-Projet-Sommaire chiffré sur les entrées permettrait de commencer rapidement des plantations qui ne devraient pas être très coûteuses.**

# LES ABORDS DE LA MEDIATHEQUE ET DE L'ECOLE MATERNELLE

La Municipalité souhaite réaliser une médiathèque dans un ancien logement de fonction situé derrière l'église, à proximité de l'école maternelle.



Les locaux et les espaces extérieurs, en liaison avec ceux de l'école, permettront d'organiser dans de bonnes conditions les animations du mercredi et les centres aérés.



Le projet portera sur la mise en valeur des accès (création éventuelle d'une entrée de l'école plus directe sur la placette avec aire d'attente couverte, végétalisation de la venelle...) et la recomposition des espaces de jeux en tenant compte des besoins complémentaires des enfants en aires minérales et végétales.

Un Avant-Projet-Sommaire chiffré permettra à la Municipalité de commencer rapidement des travaux sur ce secteur important de la politique sociale et culturelle.



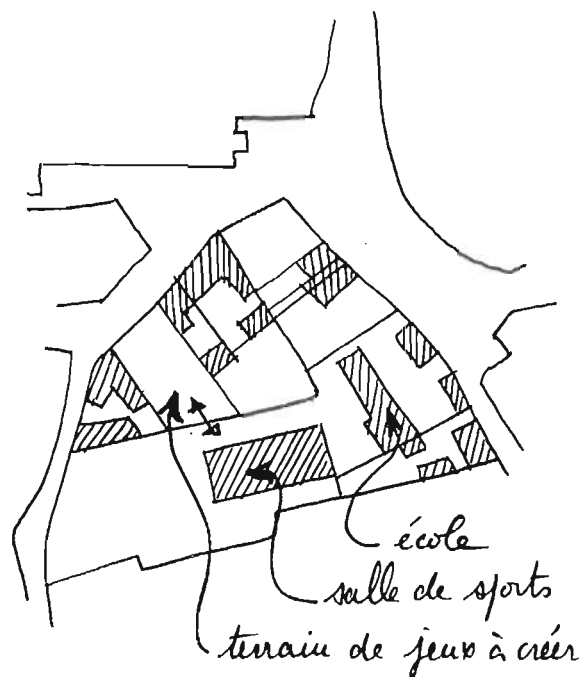
## LE TERRAIN DE JEUX

La commune s'est rendu propriétaire d'un terrain contigu à la salle de sports et sur lequel elle souhaite aménager un jeu de boules.

La position centrale du terrain justifie qu'un petit square, lieu de rencontre pour l'ensemble de la population, soit réalisé.

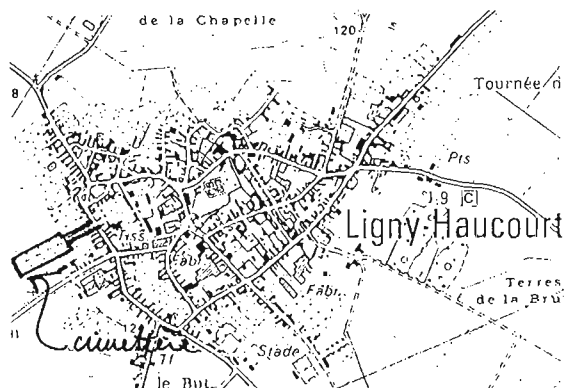
La situation du terrain en "dent creuse" sur la rue Ghisholm nécessite la réalisation d'aménagements qui rompent la rigidité des formes de la parcelle.

L'aménagement permettra la liaison piétonne directe avec la salle de sports, ainsi que la mise en valeur du bâtiment.



La priorité donnée à l'aménagement de ce site justifie qu'un Avant-Projet-Sommaire chiffré y soit réalisé.

## LE CIMETIERE ET SES ABORDS



Le cimetière est situé au sud-ouest de la limite urbanisée de la commune. On y accède par une voie en impasse donnant sur la rue de Cambrai.

L'environnement paysager agricole est de qualité mais l'inclusion du cimetière dans cet espace se fait de façon brutale.

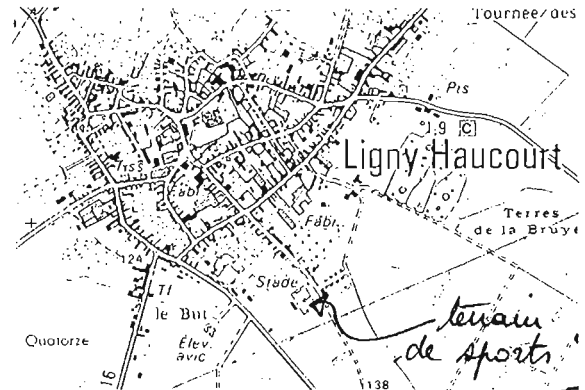


Des solutions devront être recherchées pour végétaliser les clôtures du cimetière, paysager l'aire de stationnement et l'intérieur même du cimetière (tombes abandonnées à enlever pour créer des massifs plantés...) et créer des zones de repos pour les personnes âgées.

Une esquisse permettra à la Municipalité de saisir les opportunités de travaux qui se présenteraient et de prévoir éventuellement des réserves de terrains pour réaliser des plantations.

## LES ABORDS DU TERRAIN DE SPORTS

Le terrain de sports est situé au sud-est de la commune, en limite de la zone urbanisée, dans un environnement paysager de grande qualité.



L'aménagement de ses abords est en complète contradiction avec le site : parking en enrobé et clôtures en plaques de ciment

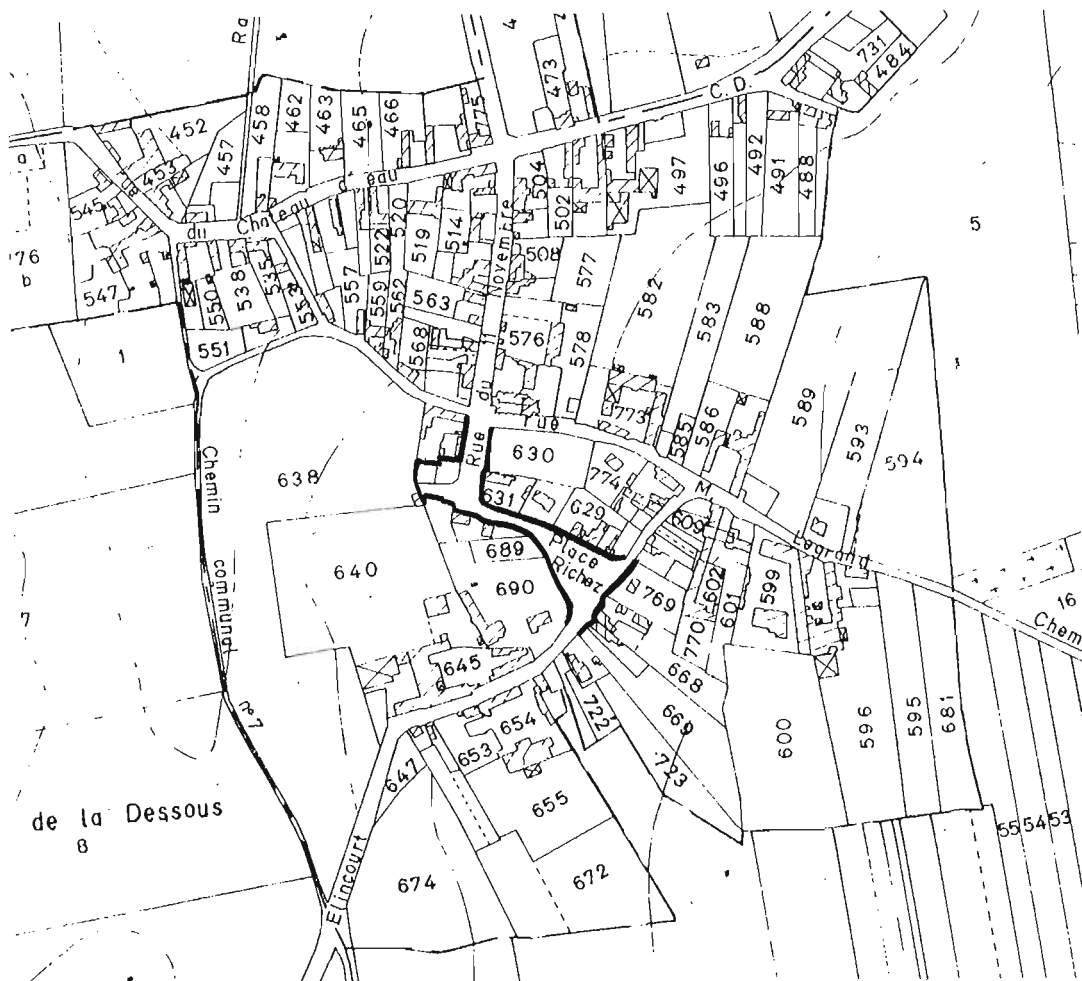
Une esquisse permettra de saisir les éventuels opportunités de travaux qui pourraient se présenter dans les années à venir et de préparer une opération d'aménagement qui ne présente toutefois pas de caractère d'urgence.

## LE CENTRE DE HAUCOURT

Le centre du hameau de Haucourt est organisé autour d'un axe principal : la départementale 118.

Cette voie a récemment fait l'objet de travaux dans la zone comprise entre la départementale 15 et l'église.

La poursuite des travaux au delà de l'église est envisagée à moyen terme. Elle devrait être l'occasion d'une véritable politique d'amélioration du cadre de vie dans le hameau puisque la zone concerne l'essentiel des équipements et des espaces publics du hameau.(mairie annexe, club des jeunes, espace vert...).



La date de réalisation des travaux sur la voirie n'étant pas encore fixée, une esquisse d'aménagement permettant de saisir toutes les opportunités de travaux et de commencer éventuellement quelques plantations sera suffisante.